

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 16 décembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 DAE 363 BPP 2016 « Espaces de travail publics » - Subvention d'équipement (350.000 euros) et convention avec l'association Mission Locale de Paris (MLP) (19e).

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu l'article L. 5314-2 du code du travail relatif au service public de l'emploi assuré par les missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'équipement à l'association Mission Locale de Paris (19e) dans le cadre de la mise en œuvre du projet du budget participatif « espaces de travail publics » et de l'autoriser à signer la convention avec cette association ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 19^{ème} arrondissement en date du 26 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Afaf GABELOTAUD au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention annuelle, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Mission Locale de Paris.

Article 2 : Une subvention de 350.000 euros est attribuée à l'association Mission Locale de Paris domiciliée 34 quai de la Loire (19e) (SIMPA 51804 / dossier 2019_ 10207) au titre de l'exercice 2019.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget participatif « espaces de travail publics » de la Ville de Paris de l'exercice 2019 sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO